

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019

Compte-Rendu

L'an deux mille dix-neuf le douze décembre, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Grande Salle de la Maison de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 6 Décembre 2019

Etaient présents : Monsieur Boris RAVIGNON, Monsieur Didier HERBILLON, Monsieur Patrick FOSTIER, Monsieur Patrick DUTERTRE, Madame Marie-José MOSER, Monsieur Jérémy DUPUY, Monsieur Darkaoui DARKAOU-ALLAOUI, Monsieur Jean-Luc CLAUDE, Monsieur Michel NORMAND, Madame Raymonde MAHUT, Monsieur Arnaud WUATELET, Monsieur Bernard PIERQUIN, Monsieur Pierre DELFORGE, Madame Dominique NICOLAS-VIOT, Monsieur Jean-Pierre RENVOY, Monsieur Alain BEAUFEY, Madame Elisabeth HUSSON, Monsieur Jean-François FREROT.

Etaient excusés : Monsieur Ahmet NARDAL

Ont donné pouvoir :

Membres en exercice : 19.

1. BC191212-101 Convention relative aux prestations du garage municipal auprès d'Ardenne Métropole

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de prestations entre les deux parties afin de permettre à la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole de payer à la commune de Charleville-Mézières, toutes les prestations faites par le garage municipal qui seront réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention.

2. BC191212-102 Interventions financières au bénéfice des entreprises - Attribution des aides individuelles

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution des aides listées ci-dessus dans le cadre des aides communautaires aux commerces de centres villes et de centres bourgs (3 dossiers pour un montant global de 7 516 €) et des aides communautaires à l'investissement des PME (1 dossier pour un montant global de 4 484 €) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du développement économique, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment les conventions relatives.

3. BC191212-103 Interventions financières au bénéfice des entreprises - Attribution des subventions dans le cadre du dispositif FISAC

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution de subventions listées ci-dessus dans le cadre du FISAC (7 dossiers pour 60 680 €) ;
- **APPROUVE** l'attribution des aides Ardenne Métropole dans le cadre du dispositif d'aides aux commerces de centres villes et de centres bourgs listées ci-dessus (5 dossiers pour 25 180 €) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président délégué, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment les actes portant attribution des subventions.

4. BC191212-104 Demande de garantie d'emprunt d'Habitat 08 de 260 000 € Opération de rénovation énergétique de 20 logements - 1-2 Rue Bara à Nouzonville

Ne prend pas part au vote : Mme Marie-José MOSER.

Madame Elisabeth HUSSON, Vice-présidente, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de garantie d'emprunt pour un prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 260 000 €.

5. BC191212-105 Demande de garantie d'emprunt d'Habitat 08 de 392 000 € - Opération de rénovation énergétique de 28 logements - Rue Léon Dehuz à Charleville-Mézières

Ne prend pas part au vote : Mme Marie-José MOSER.

Madame Elisabeth HUSSON, Vice-présidente, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de garantie d'emprunt pour un prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 392 000 €.

6. BC191212-106 Engagements des subventions d'aide à la réalisation des travaux d'amélioration de l'habitat auprès des propriétaires au titre du Programme d'Intérêt Général départemental Habiter mieux (PIG 2018-2021)

Madame Marie-José MOSER, Vice-présidente, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les subventions d'aide aux travaux aux propriétaires figurant dans le tableau joint, au titre du PIG 2018-2021 pour un montant total de 18 713 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

7. BC191212-107 Digitale académie - Attribution subvention

Monsieur Didier HERBILLON, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de subvention sollicitée par Alméa Formations Interpro à hauteur de 5 000 € (cinq mille euros) en faveur de l'implantation de la Digitale Académie sur le territoire.

8. BC191212-108 Convention de gestion du fonds ancien d'archives municipales de la ville de Sedan à la médiathèque communautaire Georges Delaw

Madame Elisabeth HUSSON, Vice-présidente, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de gestion du fonds ancien d'archives municipales de la ville de Sedan à la médiathèque communautaire Georges Delaw ci-après annexée ;
- **PRECISE** que les frais des services de photocopie, de recherche de documents et de réutilisation des données du fonds ancien d'archives municipales sont fixés par la Communauté d'Agglomération dans la grille tarifaire applicable aux usagers des médiathèques communautaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tous les autres actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

9. BC191212-109 Avenant au lot n°1 du marché relatif à l'exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération – STEP CHARLEVILLEMEZIERES

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 5 au lot n° 1 du marché relatif à l'Exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération – STEP de

CHARLEVILLE-MEZIERES ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

10. BC191212-110 Avenant au lot n°2 du marché relatif à l'exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération – STEP NOUZONVILLE

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 18 membres présents,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 4 au lot n° 2 du marché relatif à l'Exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération – STEP de NOUZONVILLE ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.